

1 jour, 1 combat. 16 mai 2020 : Fin de cavale pour Félicien Kabuga, génocidaire présumé des Tutsi

LICRA, 16 mai 2020

C'est une arrestation singulière qui s'est déroulée en ce 16 mai 2020 à Asnières-sur-Seine dans le département des Hauts-de-Seine près de Paris. Félicien Kabuga, âgé de 84 ans, a été arrêté dans le cadre d'une opération police « sophistiquée » sur la base d'une fiche rouge émise par Interpol et dans le cadre d'un mandat d'arrêt international décerné contre lui pour une liste de crimes imprescriptibles. Depuis 1997, Félicien Kabuga fait en effet l'objet d'une incrimination par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), incrimination reprise par « le Mécanisme », structure de l'ONU qui a repris la suite du TPIR et qui doit juger ceux qui sont mis en cause dans le cadre du génocide de près d'un million de Tutsi commis au Rwanda en 1994. Les chefs d'accusations sont lourds, très lourds : génocide, complicité de génocide, incitation directe et publique à commettre un génocide, tentative de génocide, entretien en vue de commettre un génocide, persécution constitutive de crime contre l'humanité, extermination constitutive de crime contre l'humanité. Né en 1935 à Muniga, commune de Mukarange, préfecture de Byumba au Rwanda, Félicien Kabuga est un homme d'affaires riche et influent, membre du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), parti unique rwandais jusqu'en 1991 et symbole du pouvoir Hutu. Président du comité provisoire du Fonds de défense nationale créé le 25 avril 1994 à l'Hôtel Méridien de Giyensi, son rôle a été crucial dans l'armement des milices Hutu, les Interahamwe. Il est accusé d'avoir fait venir de Chine plusieurs dizaines de tonnes machettes destinées au génoc-

cide. Il est accusé d'avoir aidé au financement, au transport et à la logistique de ces armes. Proche des cercles du pouvoir et allié à la famille du président Habyarimana, il préside le comité d'initiative de la Radio télévision libre des Mille Collines, de sinistre mémoire et dont les émissions ont appelé au meurtre des Tutsi, ont livré des listes de noms de personnes à abattre, ont donné les lieux où les Tutsi se regroupaient pour échapper au crime. Kabuga transmet d'ailleurs un communiqué dès le 7 avril 1994 pour désigner les responsables de la mort du président du Rwanda.

Enfin, il est accusé, entre février et mars 1994, lors d'un rassemblement politique organisé à l'école primaire de Musave, près de Kigali, d'avoir appelé à la vindicte contre les Tutsi, tout comme il l'avait fait en novembre

1993 et février 1994 aux côtés du ministre rwandais de l'Information. En mai 1994, il est accusé d'avoir participé, en plein génocide, alors que le Rwanda était ensanglanté de toutes parts, à un meeting au stade de Ruhengeri au cours duquel il aurait appelé à tuer « l'ennemi, où qu'il se trouve ». L'arrestation de Félicien Kabuga, réputé être le « financier du génocide » est une victoire de la justice internationale qui, une fois de plus fait prévaloir un principe essentiel : les crimes contre l'humanité et les faits de génocides sont imprescriptibles. Où qu'ils se cachent, ceux qui doivent rendre des comptes sont à la portée de la justice. Félicien Kabuga a désormais le droit de se défendre librement et répondre de ses manquements au plus sacré des devoirs, le devoir d'humanité.